

INTERROGATION DE PHILOSOPHIE

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Agnès GRIVAUX, Florent GUÉNARD

Coefficient de l'épreuve : 2. (ou 3 si le coefficient est majoré lors de l'inscription)

Durée de préparation de l'épreuve : 1 h 30.

Durée de passage devant le jury : 30 minutes, dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions.

Types de sujets donnés : question ou notion (pouvant inclure couple ou groupe de notions).

Mode de tirage du sujet : la candidate ou le candidat tire au sort un ticket comportant deux sujets ; il indique au jury le sujet choisi au moment du passage de l'épreuve.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun.

Analyse des résultats

La moyenne de l'épreuve s'élève cette année à 11,7/20. Elle se maintient au niveau de l'année dernière, après une hausse continue (11,4/20 en 2024, 10,9/20 en 2023 et 10,7/20 en 2022), montrant le caractère stable et satisfaisant du niveau des candidates et candidats. L'écart-type est en nette augmentation puisqu'il atteint cette année 3,1 (2,4 en 2025, 2,3 en 2024, 2,65 en 2023).

Cela est lié à l'amplitude générale des notes de cette année. En effet, les notes s'échelonnent cette année de 6 à 19,5. Sur les 69 candidates et candidats ayant été interrogés cette année, 6 ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 (contre 4 l'année dernière), la meilleure note culminant cette année à 19,5/20. 27 notes sont comprises entre 12 et 15, ce qui est très proche des chiffres de l'année précédente (28 notes) et on peut signaler 9 exposés dont la note se situe entre 14/20 et 16/20.

Ces résultats renforcent l'impression de l'année précédente : il devient plus fréquent d'assister à de très bons, voire à d'excellents exposés oraux. Le jury se réjouit de cette tendance et félicite les candidates et les candidats pour leur préparation et l'attention qu'ils ont portée aux remarques du jury. On constate toutefois que certains exposés (5 au total) ont obtenu une note inférieure à 8/20. Si l'on ajoute les 6 exposés ayant obtenu la note de 8/20, on arrive à 11 exposés dont la note est égale ou inférieure à 8/20. C'est plus du double de l'année dernière (4 exposés seulement). Cela manifeste que même si la plupart des exposés proposent une analyse recevable du sujet, en construisant un problème et en progressant à l'aide de références globalement précises et maîtrisées, certains exposés font preuve de lacunes importantes dans le traitement du sujet et dans la maîtrise du temps imparti. Il s'agit en effet d'exposés qui, pour certains, se sont interrompus au bout de 14 à 15 minutes.

Le jury souhaite à ce propos faire une remarque liminaire, et alerter sur un point qui nécessite toute la vigilance des candidates et des candidats : cette année, la maîtrise du temps semble

avoir été encore plus difficile que les années précédentes. Malgré les remarques à ce propos dans le dernier rapport, le jury a constaté une aggravation de la situation. En effet, on a comptabilisé cette année plus d'une vingtaine de candidates et de candidats qui ont parlé moins de vingt minutes. Certes, l'exposé s'arrêtait la plupart du temps à 18 minutes 30 ou à 19 minutes, et il est évidemment préférable de s'arrêter si l'on n'a plus rien à dire, plutôt que de meubler les dernières secondes par des paroles creuses. Cela dit, le temps imparti est de vingt minutes et cette durée ne relève pas d'une convention arbitraire : elle correspond au temps qu'il faut pour réaliser cette épreuve dans de bonnes conditions, en ayant le temps de développer des références et d'analyser correctement le sujet. À l'inverse, on a dû interrompre plusieurs exposés au beau milieu d'une phrase, parce que les vingt minutes s'étaient écoulées. Là encore, cette absence de maîtrise du temps est dommageable : la candidate ou le candidat est destabilisé par cette interruption abrupte et cela se ressent en début d'entretien ; le jury, de son côté, commence sa prise de parole par une interruption inévitable qui n'est pas spécialement agréable. Le jury a enfin remarqué que certaines candidates et candidats n'avaient parfois aucune montre ou aucun chronomètre pour contrôler la durée de la prestation. D'autres ne consultaient jamais l'heure qu'ils avaient sous les yeux. Le jury appelle donc les candidates et les candidats à plus de vigilance sur cette question : le respect de la durée de l'exposé est une exigence formelle importante, qui a des conséquences sur la note. Il est donc crucial que les candidates et les candidats s'entraînent à développer un propos équilibré, qui évite le double écueil de la précipitation et de l'hésitation.

Un autre aspect des exposés a cette année frappé le jury : plus que les années précédentes, les exposés ont semblé parfois particulièrement difficiles aux candidates et aux candidats. Certains exposés étaient difficilement audibles, d'autres se faisaient dans une atmosphère peu sereine, d'autres enfin avançaient parfois avec beaucoup d'hésitations et de manière laborieuse. L'entretien a confirmé cette impression : certaines candidates et candidats ne parvenaient pas à être à l'aise durant cette partie de l'épreuve, soit parce qu'ils semblaient apeurés et résignés, ce qui les conduisait à des réponses très courtes, peu propices à un échange, soit parce qu'ils étaient au contraire dans un état apparent de tension qui les conduisait à interrompre les questions du jury pour y répondre, parfois très longuement. Le jury est tout à fait conscient de la grande difficulté que représente une épreuve orale de ce type, et des enjeux qu'elle concentre. Il en tient évidemment compte au moment de fixer une note à chaque oral. Il tient aussi à rappeler qu'il applique un principe de bienveillance tout au long de l'épreuve, et notamment dans l'entretien, qui, on le rappelle, peut être un moment important pour la notation de l'exposé. L'entretien permet bien souvent d'obtenir finalement une note supérieure à la moyenne. Il permet aussi de montrer que l'éthique du dialogue et de la discussion, essentielle pour la philosophie, a été bien assimilée et mise en œuvre. Le jury encourage donc les candidates et les candidats à s'exposer régulièrement, durant leur scolarité en classes préparatoires, à ces épreuves orales qui demandent des compétences spécifiques.

Enfin, le jury souhaite rappeler aux candidates et aux candidats certains aspects méthodologiques importants :

- il convient d'abord d'avoir un usage raisonné des références. Cela implique de ne pas enchaîner trop de références dans une seule partie (évoquer plus de trois références dans une partie ne permet souvent pas de les détailler). Cela implique également de mobiliser les références à propos. Le jury est conscient que la culture philosophique des candidats se concentre avant tout sur des références qu'on pourrait dire canoniques. Néanmoins, le jury propose un couple de sujets qui permet aux candidates et candidats plus à l'aise avec des références classiques de choisir un sujet qui les mobilise particulièrement. Cette proposition a pour fonction d'éviter l'usage de références peu adaptées pour des sujets plus spécifiques. Ainsi, il est peu adapté de choisir « La tolérance » et d'en traiter uniquement avec des auteurs comme Kant, Austin et Hegel, sans identifier

les auteurs de la tradition qui ont contribué à forger certains des aspects les plus importants de ce concept (Locke, Voltaire, Bayle).

- il convient ensuite de se concentrer sur la clarification des concepts et des thèses. Cette année, beaucoup d'exposés donnaient une impression de confusion ou de trop grande généralité, faute de distinctions précises et rigoureuses. Il était par exemple indispensable, dans l'analyse du concept d'ennemi, de ne pas dissoudre la spécificité du concept en l'assimilant inconsciemment au rival ou au concurrent. De même, une réflexion sur « à quoi bon les regrets ? » ne pouvait se rapporter sans médiation à l'idée de perfectibilité ou à celle de liberté pour saisir le regret. Cela pouvait conduire à extrapoler pour proposer des développements sur la perfectibilité et la liberté en général, alors qu'il aurait fallu au contraire, dans un mouvement inverse, du général au particulier, se demander ce qui, de la perfectibilité et de la liberté, était spécifiquement à l'œuvre dans le regret.

-il convient enfin de se prémunir de la tentation de traiter d'un autre sujet que celui que l'on a choisi. Cette année, certaines candidates et candidats avaient tendance à excessivement restreindre le sujet, en supprimant une de ses dimensions (morale, épistémologique, etc.), ou à passer outre en proposant des développements très denses et de plus en plus généraux. Ainsi, pour un sujet comme « Sommes-nous libres de nos pensées ? », il était bienvenu de s'interroger sur la difficile maîtrise du flux de conscience et sur la question de ce qui est susceptible de déterminer la pensée. En revanche, il était moins approprié de passer un long moment sur l'idée que la pensée rend libre, assez éloignée du sujet, plutôt que de s'interroger sur la tournure collective de l'intitulé. De même, pour un sujet comme l'urgence, il était pertinent de s'intéresser au type d'injonction que représentait l'urgence. Pour autant, il semblait beaucoup moins central d'évoquer un prétendu jeu avec l'urgence, assez abstrait et difficile à saisir.

Déroulement des épreuves

Ces quelques remarques incitent à revenir sur le déroulement général des épreuves. Rappelons que le sujet proposé prend essentiellement deux formes : soit il renvoie à des notions et des questions classiques de la discipline, formulées sous un angle délimité, soit il touche à des questions en apparence moins centrales, mais censées stimuler la réflexion philosophique. Le choix du sujet est déterminant, et le jury recommande aux candidates et aux candidats de prendre le temps de vérifier qu'ils ont à leur disposition des outils et des références suffisants pour traiter l'un ou l'autre des sujets. Ainsi, il peut être imprudent de se lancer dans le traitement du sujet « Contempler » si l'on n'a aucunement à l'esprit le lien entre la contemplation et le rapport désintéressé aux choses et à la vérité. La notion de contemplation est technique et elle joue un rôle très important dans la conception que la philosophie a d'elle-même. De même, choisir de traiter un sujet comme « La morale est-elle ennemie du bonheur ? » implique d'avoir une idée très claire des différences qui existent entre les deux types de rapport au bien impliqués par les notions de morale et de bonheur. Inversement, aborder le sujet « Le monde est-il un théâtre ? » par des développements très généraux sur la connaissance du monde, à partir de Descartes et de Spinoza, empêche d'accéder au problème spécifique du sujet. Le jury conseille donc aux candidates et aux candidats de prendre le temps de vérifier qu'ils sont sensibles au problème spécifique du sujet qu'ils choisissent, et qu'ils disposent d'au moins trois références directement liées au sujet (au moins une par partie) pour construire un développement.

Le travail d'analyse et de différenciation conceptuelle, essentiel pour mener à bien le travail de problématisation qui lui est étroitement lié, demeure donc au cœur des attendus de cette épreuve, quel que soit le sujet. Encore une fois, ce travail est indissociable d'une analyse préalable de tous les termes du sujet, qui part des différentes acceptions du sens commun, de son extension courante, pour fournir ensuite un travail de distinction conceptuelle proprement philosophique. Par exemple,

un sujet comme « Pourquoi est-il difficile de rectifier une erreur ? » implique de distinguer nettement l'erreur et l'illusion. Autrement, on risque de se méprendre sur la difficulté spécifique qui préside à la rectification de l'erreur. En outre, pour un tel sujet, il faut aussi se demander de quel point de vue la correction de l'erreur est difficile. S'agit-il d'une difficulté que rencontre celui qui a commis l'erreur ? Ou d'une difficulté pour celui qui ne l'a pas commise ? Si ces deux cas sont possibles, ils présentent des difficultés assez différentes l'une de l'autre. Il faut aussi être sensible à la façon dont certains termes renvoient à des objets d'étude centraux de la philosophie. Pour un sujet comme « à quoi tient le pouvoir des mots ? », il est nécessaire de mentionner au moins une fois, dans l'introduction, le langage, afin de préciser les caractéristiques spécifiques associables philosophiquement aux mots, distincts de la parole, de la langue, du langage en général. Dans chacun des cas que l'on vient d'évoquer, on voit bien que l'analyse précise de la forme et des termes du sujet est décisive pour traiter du problème spécifique qu'il soulève.

Le moment de la problématisation est ensuite, rappelons-le, un des moments les plus importants de l'exposé oral. À ce titre, il convient de lui réserver une place dans l'introduction, et de ponctuer l'analyse du sujet de telle sorte que le jury puisse clairement identifier le moment où la candidate ou le candidat formule sa problématique et puisse avoir le temps de la prendre en note. Dans trop d'exposés, la formulation de la problématique se confond encore avec l'analyse du sujet et les questions initiales qui l'accompagnent. Rappelons que la problématique formule le problème sous-jacent à l'intitulé sous la forme d'une question, de sorte qu'il devienne possible de proposer une solution ou une réponse. La problématisation doit être étroitement liée à l'analyse du sujet, sans se confondre avec elle. Ainsi, pour un sujet comme « Avons-nous peur de la liberté ? », il est important de s'attarder sur la première personne du pluriel, qui engage l'échelle collective, mais aussi sur le concept de peur. La peur n'est pas l'angoisse : elle est un signal précis qui correspond à l'appréhension d'un danger ou d'une menace. Grâce à cette distinction, le problème sous-jacent du sujet apparaît : dans quelle mesure peut-on dire que la liberté est menaçante ou dangereuse d'un point de vue collectif ?

Une fois la problématique formulée, on peut passer à la construction du développement, présentée à la fin de l'introduction. Rappelons à ce propos plusieurs attentes du jury. La progression de la réflexion doit être équilibrée, afin de ne pas sacrifier une partie à la fin de l'exposé, par manque de temps. Les moments de transition doivent être soignés. Le débit ne doit pas être trop rapide, pour permettre au jury de prendre ses notes dans de bonnes conditions. Il a été apprécié cette année de voir une grande partie des exposés organiser leur propos en fonction de la problématique et non en fonction de domaines, de champs ou de thèmes. La progression était plus spécifique et plus simple à suivre.

Concernant la mobilisation des exemples et des références, le jury est globalement satisfait du niveau des candidates et des candidats. Il continue toutefois de recommander aux candidates et aux candidats de veiller à ne pas faire un usage forcé des références, lorsque le sujet ne s'y prête pas. Cette année, cet usage forcé a été repéré dans un certain nombre d'exposés. Mobiliser par exemple Deleuze et Guattari pour un sujet comme l'innovation n'est pas évident de prime abord, d'autant plus que le concept de création, mobilisé notamment par Deleuze pour définir la philosophie, ne peut pas être considéré comme un synonyme de celui d'innovation. De même pour la mobilisation de la *Dialectique de la nature* d'Engels dans ce même cadre.

Concluons en rappelant à nouveau que l'épreuve orale ne s'arrête pas à la fin de l'exposé. Elle continue durant les dix minutes d'entretien. Globalement, les candidates et les candidats sont conscients de ce fait et prennent le moment de l'entretien avec le plus grand sérieux. Ils ont tout à fait raison de le faire, puisque le jury peut réévaluer la notation à la hausse au moment de la discussion. Durant l'entretien, le jury se base sur l'exposé pour approfondir certains points : par exemple des ambiguïtés dans l'exposition d'une référence, une distinction simplement évoquée mais non approfondie, etc. Le jury réaffirme qu'il considère cette phase de l'épreuve comme un prolongement naturel de l'exposé, qui vise à l'enrichir et non à le sanctionner.

Pour finir, le jury tient à saluer les excellentes prestations orales qu'il a pu entendre, qui ont su faire preuve d'une capacité à proposer une analyse très précise du sujet, grâce à des distinctions conceptuelles très approfondies, d'une maîtrise remarquable de certains auteurs de la tradition philosophique, d'une propension à réfléchir de façon philosophique sur des questions mobilisant des corpus d'autres disciplines, ou des sujets moins classiques.

À titre d'exemple d'un oral de ce type, le jury restitue la progression d'un oral sur le sujet suivant, « Poésie et philosophie », qui a obtenu la note de 19,5/20.

Après une accroche sur l'usage de thèmes néoplatoniciens dans la poésie de Joachim du Bellay et Pierre de Ronsard, l'exposé aborde la difficile question des points de contact entre la poésie comme genre littéraire et forme d'expression, articulant une forme et une matière à des fins esthétiques, et la philosophie comme exercice de la raison et recherche de la vérité. L'analyse introductive accentue les contrastes entre philosophie et poésie, en montrant que d'un point de vue philosophique, la poésie semble être un mirage de beaux mots, l'expression de sentiments et de vécus sensibles éloignés du domaine de l'intelligible, une fixation de l'éphémère opposée à la stabilité des concepts. Toutefois, il est possible d'envisager que la poésie puisse, par son rapport aux formes, préparer l'esprit et la raison au respect des formes. Mais s'agit-il des mêmes formes ? Pour répondre à ce problème, l'exposé insiste, dans un premier temps, sur les logiques différentes qui gouvernent la poésie et la philosophie. Il envisage toutefois que cette différenciation des logiques relève partiellement d'un héritage platonicien impensé, qu'il convient de discuter. L'exposé termine en réfléchissant à la question des frontières entre les deux domaines, en envisageant la philosophie de la poésie et la portée philosophique de cette dernière.

Le développement introduit aux logiques différentes à l'œuvre dans la poésie et la philosophie par une référence à la *République* de Platon, notamment aux livres II et III. L'exposé rappelle que le problème de l'image formée par la poésie est de ne se dire jamais comme telle. Il renvoie également à la critique par Platon de la colère d'Achille dans les récits d'Homère. Cette référence permet de signaler la méfiance qu'il est possible d'avoir à l'égard de la poésie, d'un point de vue philosophique. Inversement, il est possible de détailler la façon dont la poésie cherche à se déprendre du champ du *logos*. Ainsi, Ronsard insiste sur l'extériorité des Muses et sur le fait que l'on ne peut fournir d'explication à l'inspiration.

L'exposé envisage toutefois, dans un second temps, les limites d'une telle différenciation : bien souvent, on trouve une expérience de pensée à la racine de la poésie. De même, la tentative poétique de fixation de l'éphémère manifeste la présence de quelque chose d'essentiel qui perdure dans le temps et renvoie au domaine de l'intelligible. Arendt indique ainsi dans quelle mesure la pensée est faite œuvre à travers la poésie. Rousseau permet de prolonger cette réflexion lorsqu'il évoque, dans *l'Essai sur l'origine des langues*, le fait que le sens figuré, fortement mobilisé par la poésie, manifeste en réalité une dimension centrale et première du langage.

Dans un dernier temps, l'exposé envisage la question de la frontière entre la philosophie et la poésie, à partir des formes de l'acte poétique. Il évoque, en s'appuyant sur la pensée de Rousseau, la question de ce qu'est l'harmonie, et les différentes pratiques, chez Rousseau, de la philosophie et de la poésie. Il analyse ensuite la manière dont Lucrèce, par analogie avec le médecin qui fait boire l'absinthe à l'enfant en enduisant de miel les bords de la coupe dans laquelle il la boit, enrobe l'amère doctrine épicurienne du miel de la forme poétique. Ces deux exemples fournissent des points de recoupement entre philosophie et poésie, sur lesquels l'exposé conclut.

Rapport rédigé par Agnès GRIVAUX
à partir des observations de la commission

Sujets proposés (en **gras**, le sujet retenu par la candidate ou le candidat) :

- Qu'est-ce qu'une question métaphysique ? / **La tolérance**
- **Le monde est-il un théâtre ?** / Le droit à la paresse
- **Le temps est-il notre allié ?** / L'amour de l'argent
- L'art s'apprend-il ? / **L'ennemi**
- Qu'est-ce qu'être normal ? / **Le législateur**
- Un problème peut-il être insoluble ? / **La banalité**
- **Y a-t-il une expérience de l'éternité ?** / Trahir
- **Le moindre mal** / Y a-t-il une intelligence du corps ?
- Y a-t-il des actions désintéressées ? / **La servitude volontaire**
- **Pourquoi est-il difficile de rectifier une erreur ?** / L'hypocrisie
- Qu'est-ce qu'un problème technique ? / **Le dialogue**
- **Qu'est-ce qu'une crise ?** / L'apparence
- **La politique est-elle un art ?** / L'inquiétude
- **Que peut l'art ?** / Perdre son âme
- **La technique n'est-elle qu'une application de la science ?** / L'insignifiant
- **Y a-t-il des questions sans réponse ?** / Le fatalisme
- **Le bonheur est-il une fin politique ?** / L'embarras du choix
- **Est-on responsable de son passé ?** / Le comédien
- **Les œuvres d'art sont-elles éternelles ?** / La police
- Peut-on concilier les contraires ? / **Imaginer**
- Que faire de nos passions ? / **Le besoin de philosophie**
- Le mépris peut-il être justifié ? / **Rêver**
- L'État doit-il être fort ? / **Le talent**
- **Faut-il défendre la démocratie ?** / L'excès
- Qu'apprend-on des romans ? / **L'immortalité**
- La société existe-t-elle ? / **L'égarement**
- **Les sentiments peuvent-ils s'apprendre ?** / La culture de masse
- **Qu'est-ce qu'être en vie ?** / L'ignorance
- **La morale est-elle ennemie du bonheur ?** / La virtuosité
- **Peut-on échapper à son temps ?** / Le paysage
- **Peut-on fuir la société ?** / L'inestimable
- Faut-il être mesuré en toute chose ? / **Avoir des principes**
- Que valent les excuses ? / **Poésie et philosophie**
- **À quoi bon les regrets ?** / Décrire
- Choisit-on ses souvenirs ? / **La domination**
- **Faut-il s'aimer soi-même ?** / Le commencement
- L'artiste sait-il ce qu'il fait ? / **Faire la paix**
- Peut-on être esclave de soi-même ? / **L'innovation**
- **La démocratie est-elle possible ?** / L'accidentel
- **Avons-nous besoin de métaphysique ?** / Bien juger
- **Le désespoir est-il une faute morale ?** / L'imitation
- **Pourquoi travailler ?** / La réforme
- Faut-il s'adapter ? / **L'ordre des choses**
- **Est-il vrai que les animaux ne pensent pas ?** / La passivité
- **Est-ce la majorité qui doit décider ?** / La curiosité
- De quoi est-on malheureux ? / **L'indécision**
- **L'expérience instruit-elle ?** / La dignité
- **Sommes-nous libres de nos pensées ?** / Avoir une idée fixe

- Avons-nous besoin de héros ? / **Démontrer et argumenter**
- **Faut-il se cultiver ?** / Le chef
- Qu'est-ce qu'un monstre ? / **L'urgence**
- **L'histoire est-elle une science ?** / La beauté du monde
- **Y a-t-il un mal absolu ?** / Survivre
- L'ordinaire / **Avons-nous peur de la liberté ?**
- **Faut-il avoir peur des habitudes ?** / L'esthète
- **La science commence-t-elle avec la perception ?** / La négociation
- À quoi servent les machines ? / **Contempler**
- **Peut-on être trop sensible ?** / Le monde du travail
- **Comment connaître nos devoirs ?** / La nostalgie
- **La philosophie peut-elle disparaître ?** / L'art pour l'art
- **À quoi tient le pouvoir des mots ?** / La chance
- **La franchise est-elle une vertu ?** / Interpréter une œuvre d'art
- Richesse et pauvreté / **Suffit-il de faire son devoir ?**
- **Qui est souverain ?** / La discrétion
- La précaution est-elle un principe ? / **La recherche de l'absolu**
- **Le savoir est-il libérateur ?** / Faire la morale
- **Que construit le politique ?** / La répétition
- **L'esprit peut-il être malade ?** / L'intérêt